



FACILITATEUR DE BASKET

BULLETIN OFFICIEL D'INFORMATIONS N°11 – 10/09/2025

EN BREF

- ✓ **Rappels**
- ✓ **Réunion « Rentrée des clubs »**
- ✓ **Coupe du Crédit Mutuel**
- ✓ **Commission sportive jeune**
- ✓ **Commission de contrôle**
- ✓ **Commission des officiels**

1. RAPPELS

BOI précédent : [BOI N°10](#)

2. REUNION « RENTREE DES CLUBS »

La réunion de rentrée des clubs se déroulera le **samedi 13 septembre de 9h à 12h** au Basket Center, 180 avenue de Colmar à Strasbourg.

3. COUPE DU CREDIT MUTUEL

La commission sportive séniors vous informe que le prochain tirage au sort du 2ème tour de la coupe du Crédit Mutuel aura lieu le 30 septembre au soir.

4. COMMISSION SPORTIVE JEUNE

Rappel important : les rencontres de Jeunes à désignation (QUALIF.REGION et DIVISION 1) devront impérativement être couplées, même avec des rencontres Seniors, afin de faciliter la désignation des arbitres.

VERIFICATION DES DATES ET HEURES SUR FBI

Attention, certaines poules ont du être remaniées à la suite de désistements de dernière minute.

Veuillez vérifier sur FBI que tous les horaires de vos équipes jeunes ont été saisis. Dans le cas contraire, merci d'en informer la compétition jeunes avant mercredi 10/09.

CHANGEMENT HORAIRE DE FIN D'ENGAGEMENT DES EQUIPES EN D3

Merci de bien vouloir noter que la date de fin des engagements des équipes jeunes en D3 est le 14 septembre à 12h00 (et non plus à 23h59). En effet, cela permet à la commission sportive jeune de pouvoir travailler à la création des poules dès le dimanche après-midi.

Vous pouvez encore engager vos équipes ici :
<https://forms.cloud.microsoft/e/NbTDUHuuQI>

WEEKEND REPORT

La commission compétitions jeunes informe les clubs que le weekend report du 1er brassage est prévu les 18 et 19 octobre 2025.

Cependant, aucune rencontre de la D1, D2 ou D3 ne pourra se dérouler après 10 h 30 le dimanche 19 octobre afin que la commission puisse travailler déjà dimanche début d'après-midi à la composition des nouvelles poules.

5. COMMISSION DE CONTROLE

La commission de contrôle lance sa campagne de déclaration des listes de brûlage. **Toutes les équipes devront avoir rempli ce formulaire 8 jours avant leur première rencontre.**

Merci de suivre les instructions suivantes pour déclarer l'ensemble de vos listes par formulaire :

- 1 équipe = 1 formulaire : merci de remplir le formulaire séparément pour chacune de vos équipes concernées.
- Vous pouvez soumettre plusieurs réponses si votre club a plusieurs équipes.
- Chaque soumission est automatiquement enregistrée avec la date et l'heure d'envoi.
- Une fois un formulaire rempli pour une équipe A, vous pouvez cliquer sur "Envoyer une autre réponse" pour démarrer une nouvelle déclaration pour une équipe B.
- **Si vous devez corriger ou modifier une liste il faut impérativement écrire à controle@basket67.fr.**

Accès au formulaire : <https://forms.office.com/e/eSehuNHBug>

Concernant les listes de brûlage ou de personnalisation

Les listes doivent impérativement **être composées de joueurs qualifiés à la date du dépôt de la liste**. Un joueur blessé ou suspendu en début de saison, avant la 1ère journée de championnat, ne peut pas figurer sur cette liste de brûlage. Ces joueurs sont dits « brûlés » et ne peuvent, en aucun cas jouer dans une équipe participant aux Championnats de division inférieure.

Un joueur brulé ou en Personnalisation inscrit sur la liste déposée par le club, et **qui ne participe pas à la 1^{ère} journée du championnat sera automatiquement remplacé par la commission contrôle brulage.**

Merci de vérifier les qualifications avant dépôt.

6. COMMISSION DES OFFICIELS

CDO : STAGE DE RENTREE OBLIGATOIRE DES ARBITRES DEPARTEMENTAUX / ARBITRES STAGIAIRES

Le stage de rentrée obligatoire des arbitres départementaux et en formation pour les groupes de niveau se déroulera comme suit :

- 3 & 4 et groupe des stagiaires, se déroulera le samedi 13 septembre 2025 de 8h30 à 12h00 à la Maison des Sports, 8 rue du Tournoi à HAGUENAU

Chaque arbitre est convoqué personnellement. Il est obligatoire qu'il y assiste et doit être **IMPERATIVEMENT licencié et avoir son dossier médical validé** pour effectuer le test physique.

En cas d'absence ou d'échec à l'une des épreuves (test physique, QCM), l'arbitre sera convoqué pour une séance de rattrapage, à une date et un lieu restant à définir.

DOSSIER MEDICAL et LICENCE

A ce jour un grand nombre d'arbitres départementaux ne sont pas encore licenciés, or cela est une condition impérative pour participer aux stages de rentrée OBLIGATOIRE et être désignés sur les futures rencontres de coupe et championnat.

Merci de régulariser cette situation afin de faciliter la tâche du répartiteur qui pourra ainsi couvrir un maximum de rencontres.

Tableau licence

Nous vous rappelons que le 1^{er} Tour de la Coupe du Crédit Mutuel débutera entre **le 8 et le 21 septembre 2025 et les championnats le 13/14 septembre (Jeunes) et le 27/28 septembre 2025 (Seniors).**

Seuls les arbitres en règle (licence, dossier médical, présence stage) seront désignés.

Les arbitres dont le nom figure sur la liste ci-après **n'ont pas leur dossier à jour et ne pourront donc pas être désignés.** *La pièce manquante au dossier est indiquée par une croix (Mise à jour le 08/09/2025).*



FACILITATEUR DE BASKET

La Secrétaire Générale,
Blandine LE FRANC-LEHNEN

Le Président,
Yann MONTAGNE